

Ketevan Djachy
Université de Séville (Espagne)
ketino50@yahoo.fr

L'effet néfaste de la diffamation diffusée sur Internet

Introduction

Une société est comme [...] une ruche organisée en divers secteurs d'activité qui se définissent selon leur but, la répartition des statuts et des rôles des acteurs qui s'y trouvent et les rapports d'influence qui s'instaurent entre eux. La vie sociale est structurée par les sphères différentes. Ces sphères interagissent plus ou moins les unes sur des autres, selon les types de société, les époques, les cultures. [...] La sphère médiatique est au service de l'opinion publique en l'informant sur les événements qui se produisent dans l'espace public et en contribuant au débat social et politique [...] ¹. Le discours journalistique ne peut pas se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. Le rôle du journaliste est varié. Pour ce qui concerne la sélection des événements, on aura remarqué la propension à choisir ceux qui sont les plus inattendus, insolites et à forte teneur dramatique. Chaque année en France, se commettent grosso modo dix millions d'infractions. De cette masse, seuls quelques faits divers symboliques sont portés à la connaissance du public. Le monde des médias tient à défendre le droit de ses sources. La question des sources se retrouve dans la façon dont les événements sont portés à la connaissance du public. Dans toute société, le rapport médias-démocratie implique trois instances: l'instance politique, l'instance citoyenne et, si l'on peut dire, coincée entre les deux, l'instance médiatique à proprement parler. Considéré du point de vue des médias, se posent deux problèmes: le rapport entre les médias et le politique, le rapport entre les médias et le citoyen. Le rapport entre médias et citoyen est encore plus difficile à traiter, parce que la finalité est d'informer le citoyen: d'un côté, un citoyen qui a besoin de savoir et de comprendre pour s'insérer dans les débats publics, mais en même temps un citoyen gourmand des drames du monde et aimant se laisser émouvoir; d'un autre côté, une instance d'information qui voudrait

¹ Charaudeau, P., <http://www.patrick-charaudeau.com/Une-ethique-du-discours-mediatique.html>, 2009, dernière consultation : 27/07/2018.

éclairer l'opinion publique, mais qui ne cesse de satisfaire aux divers désirs de dramatisation et finit par fausser le débat social².

1. La rumeur –poison des sociétés modernes

Vieux comme le monde, la rumeur-ce poison qui mine nos sociétés se faufile désormais à la vitesse de l'Internet. Au fil des ans, la rumeur a trouvé son meilleur allié, celui qui lui fait traverser les frontières à la vitesse de l'éclair, «une bombe à fragmentation nommée Internet», notent Matthieu Aron et Franck Cognard dans leur ouvrage : *Folles Rumeurs - Les nouvelles frontières de l'intox*. La rumeur est assurément une arme. Et la rumeur boursière, « c'est la kalachnikov de la rumeur », analysent les auteurs. « Peu coûteuse à l'achat, facile à manier, elle est redoutable au combat, quelle que soit la taille de l'adversaire». Pour fermer le robinet de la calomnie, certains industriels ont dû se résoudre à fabriquer un *hoax* (mot anglais qui désigne un mensonge créé de toutes pièces) au risque de ternir leur image de marque. Ainsi, au début des années 1990, Perrier est mis en cause par la FDA (Food and Drug Administration) qui trouve des traces infimes de benzène dans les bouteilles d'eau pétillante. Pour stopper l'hémorragie, le leader mondial du secteur pointe une erreur humaine, un filtre qui n'aurait pas été changé dans les temps. En réalité, les filtres étaient en parfait état et les tests sur l'eau n'avaient rien donné. L'industriel, qui aurait été victime du sabotage d'un concurrent, a préféré «se sauver par une rumeur», plutôt que de révéler des failles dans son système de sécurité³.

La rumeur peut faire partie d'un complot. De nos jours, le grand dazibao, le grand mur, où l'on peut inscrire ses opinions, ses idées, ses coups de gueule, ses désespoirs, c'est la toile, c'est-à-dire internet. Et personne ne s'en prive. C'est même une foire d'empoigne. On y trouve de tout: du bon, du généreux, de l'émouvant, du transparent, et même quelquefois de l'intelligent. Mais souvent aussi du grand n'importe quoi, de l'horrible, du dément, ou pire encore, de l'intox. Pour beaucoup d'entre nous, le terme de «théories du complot» reste vague. Il faut donc expliquer en quoi il consiste. En fait, c'est simple [...]. Il suffit de douter d'une vérité, qu'elle soit officielle ou formulée par un groupe d'hommes et, à partir de ce doute, de lancer publiquement une rumeur pour que naisse

² Ibid

³ Aridj, J (2014) , http://www.lepoint.fr/societe/l-empire-de-la-rumeur-30-04-2014-1817793_23.php, dernière consultation : 05/08/2018.

ce qu'on appelle une théorie du complot. Actuellement et grâce au réseau des réseaux, c'est-à-dire grâce à Internet, il en existe des millions et à propos de tout. Même si à travers l'Histoire la mise en doute de la parole officiellement dispensée n'est pas nouvelle, il est à remarquer qu'à l'heure actuelle l'incrédulité atteint des niveaux jamais enregistrés par le passé. Bien sûr le canular, le «bouteillon» ne date pas d'hier, tout comme le mensonge d'état ou l'intoxication par la propagande politique. Les sociétés humaines ont toutes connu ce genre de mensonge et de manipulation⁴. Internet est lieu où circulent les persiflages les plus fous. La rumeur d'Internet est capable de briser une cathédrale de verre. Les rumeurs qui circulent sur Internet sont les informations tronquées, les manipulations orchestrées en ligne pour porter préjudice à une entreprise concurrente ou à une personne ciblée. Aujourd'hui une guerre est ouverte sur le réseau. Internet introduit de nouveaux rapports de force, modifie notre relation avec le temps et l'espace. La société s'en trouve bousculée dans ses principes, dans ses règles et sa structure. Internet est une révolution. Il modifie l'essence de l'espace qui relie les hommes. Sur Internet, tout le monde peut potentiellement diffuser de l'information, semer le doute, créer l'évènement, interpréter les choses à sa manière sans se rendre compte qu'on peut nuire à une autre personne. Les internautes ne se contentent pas de recevoir l'information, mais ils participent et contribuent à consolider l'opinion constituée ou à l'effriter. Les rumeurs sont des mensonges inventés par des envieux, souvent, répétés par des crétins et crus pas des idiots. Les intelligents les vérifient avant d'y croire.

2. La diffamation diffusée en ligne en France et en Géorgie

La rumeur est assurément une arme. Elle est étroitement liée à la diffamation. La diffamation est une allégation qui porte atteinte à l'honneur et à la réputation d'une personne. Son caractère est jugé tantôt choquant (gros mots, jurons, insultes), tantôt inventif. La diffamation relève d'une procédure spécifique permettant de protéger la liberté d'expression⁵. L'objectif de notre propos est d'analyser les discours français et géorgien contenant la diffamation, afin de dégager les caractéristiques spécifiques de deux cultures différentes et les transposer correctement dans deux langues respectives. Le corpus est répertorié d'après les publications françaises et géorgiennes diffusées en

⁴ Kesslerling, R., <https://www.swissinfo.ch/fre/culture/-on-ne-nous-dit-pas-tout---/31227310>, « On ne nous dit pas tout », 2011, Swissinfo, dernière consultation : 12/08/2018.

⁵ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32079>, dernière consultation : 14/08/2018.

ligne. Par ce propos, on souhaite prouver que malgré la différence des pays, des langues, tout est lié dans cet univers. La situation est similaire partout. On écrit sur Facebook ce que l'on dirait entre amis, sans vraiment se rendre compte que ces propos peuvent entraîner des conséquences néfastes. Ce sont les réseaux sociaux qui font nourrir les media et l'opinion publique. Notre formule: rumeur+ réseaux sociaux+ mass media +diffamation=résultat néfaste, voire destructif, démontre que tous ses composants sont nécessaires pour atteindre le «but», c'est-à-dire tromper les gens ou porter préjudice à la personne ciblée.

La diffamation représente le fait d'entacher la réputation d'une personne vis-à-vis des autres par des paroles, des écrits ou des gestes suscitant, par exemple, du mépris, du ridicule, de la haine ou encore de la moquerie. [...] Pour que la diffamation mène à une compensation pécuniaire il devra y avoir une démonstration comme quoi les propos ont causés des dommages à la victime. Ces dommages seront appréciés par rapport à l'effet que ces derniers auront sur la personne et sur ce que l'on pense d'elle. Par exemple, les dommages pourraient s'apprécier par le mal, la haine, le ridicule ou encore, les moqueries auxquelles la personne aura été soumise à la suite de ladite diffamation⁶. Tout le monde apprécie de pouvoir s'exprimer sur l'Internet, que cela soit sur son propre Blog ou bien sur les réseaux sociaux. Un jour ou l'autre, il arrive que l'on ait une critique à formuler ou bien un avis à donner. Sur l'Internet comme ailleurs, vous n'êtes pas libre de dire tout et n'importe quoi! Pour être certain de ne pas abuser de cette liberté d'expression, il ne faut jamais écrire sous l'énervement. Parfois, il est difficile de distinguer injure de diffamation. Voilà quelques exemples tirés des blogs français : *Faut vraiment être mongole pour écrire un article sur un tel sujet et dire autant d'âneries à la minute!* Il y a une atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne. C'est la diffamation, car il existe la référence à un fait précis. *La formation de ce Blogueur n'est que du «copié/collé» d'autres formations.* La personne du formateur est visée, de manière indirecte (par insinuation). Ce n'est pas la formation qui est mise en cause mais le comportement frauduleux du Blogueur. En effet, faire du «copié/collé» revient à insinuer que la personne est contrefacteur. *Je ne vous conseille pas de faire appel à ce Blogueur. J'ai payé très cher pour du coaching, alors que les informations fournies, on peut les trouver gratuitement sur l'Internet! Ce Blogueur est un escroc, un voleur!* Le client doit maîtriser son langage et ne pas utiliser les termes vol ou escroquerie, de tels propos relevant de la diffamation. *Sa formation est nulle! C'est de la grosse daube vendue à prix*

⁶ <<http://laloi.ca/articles/diffamation.php>>, dernière consultation : 21/08/2018.

d'or. Ce Blogueur est un escroc! C'est une diffamation, la personne use de qualificatifs tels que voleur ou escroc⁷.

La diffamation médiatique est un outil de campagne qui est très à la mode. Philippe Villemain écrit :

[...] l'ère des réseaux sociaux est une période où la méfiance est de mise, et le croisement d'informations fondamental. Là où des polémiques imaginaires délocalisent l'attention du pays sur des sujets mineurs voire diffamatoires et démagogues, les Français doivent plus que jamais se concentrer sur le débat de fond et avant tout faire usage de leur esprit critique en se basant sur le texte intégral de citations souvent tronquées. C'est ainsi que chacun se forgera une opinion qui est réellement la sienne, plutôt que de trop hâtivement relayer des informations non vérifiables et non vérifiées. C'est ainsi que chacun pourra choisir le bulletin de vote qui lui convient, par conviction et non par élimination (Villemain, 2017)⁸.

La diffamation pose la question de la vérité. Ce terme même est loin d'être aussi transparent qu'il n'y paraît, surtout lorsque l'interaction entre plusieurs personnes est en jeu, puisque la séduction du public par l'injurier joue un rôle très important dans le rapport de places; et bien sûr, la notion de vérité est toujours relative, puisque ce qui semble vrai à l'un (et aux autres) peut être faux pour l'autre (et les autres)⁹. Le plus souvent la diffamation est diffusée par Facebook. Pour la justice française, une page Facebook n'est pas un lieu public. La Cour de cassation juge que, dans certaines conditions, les propos tenus sur Facebook sont privés et ne peuvent faire l'objet de poursuites pour injures publiques. Une décision qui met sur un pied d'égalité, amis virtuels et réels. La justice française vient de rendre un fier service à tous les internautes qui considèrent Facebook et d'autres réseaux sociaux comme des exutoires à leurs frustrations. À ce principe, la juridiction n'a posé qu'une condition: «les termes employés ne doivent être accessibles qu'à des personnes agréées par le titulaire du compte et fort peu nombreuses ». En clair, une attaque contre son patron en guise de statut public sur Facebook et donc accessible à tous peut donner lieu à des poursuites pour injure publique ou diffamation. Le risque est alors de devoir payer une amende de 12 000 euros. Tous les

⁷ Exemples tirés du blog : <http://mon-blog-juridique.com/quizz/>, Chrystèle Bourély, 2013, dernière consultation : 22/08/2018.

⁸ <https://www.contrepoints.org/2017/02/21/281659-diffamation-mediatique-cet-outil-de-campagne-a-mode>, dernière consultation : 22/08/2018.

⁹ Dominique Lagorgette, 2012, <https://journals.openedition.org/aad/1312>, dernière consultation : 22/08/2018.

autres cas peuvent seulement être considérés, le cas échéant, comme des injures «non publiques» punissables d'une amende maximum de 38 euros¹⁰.

En Géorgie, la situation est presque pareille. Le plus souvent vous pouvez rencontrer l'information non vérifiée. On relie une photo à la personne qui n'a rien à voir à cette dernière et on essaie de vous faire y croire. Le plus souvent, on diffuse une fausse information sur la mort d'une personnalité, d'une star. Personne n'est puni. En Géorgie, il existe 2 mécanismes pour régler ce genre de problèmes: 1.Le Code de déontologie sur l'audiovisuel, créé en 2009 à la base de la législation géorgienne. Cette loi est obligatoire pour toutes les chaînes de télévision et de radio. 2.La Charte de l'éthique journalistique, une organisation fondée en 2009 par 138 journalistes qui englobe 11 principes défendus par tous les journalistes à l'échelle nationale. La diffamation, c'est l'un des moyens le plus efficace de se débarrasser de l'adversaire. Elle se manifeste par la diffusion des fausses informations, des racontars prémédités contre une personne honnête utilisés très souvent en Géorgie. Il est très facile d'accuser la personne de vol, de prostitution, de concussion, de trafic de drogue, mais, ensuite il est très difficile de se justifier. Parfois la personne ciblée n'a pas le temps pour se justifier, elle peut être atteinte d'une crise cardiaque ou elle-même peut mettre fin à ses jours. Par contre, le vrai voleur, la vraie prostituée ou le concussionnaire peuvent s'en servir pour faire la publicité de leur personnalité. En Géorgie, à la suite de diffamation, les faits de suicide sont nombreux. Dans la lettre d'un suicidaire on peut lire :-*მე ამდენ ცრუ ჭორებს ვერ ავიტან, მე ჩემი თავმოყვარეობა გამაჩნია, მე ამის მერე როგორ შემომხედავს ხალხი, ჩემი შვილების ცოდო ატაროს, ვინც ასეთ გზაზე დამაყენა...მშვიდობით საყვარელო ოჯახო- Je ne peux pas tolérer autant de calomnies contre moi. J'ai de l'honneur, que peuvent penser les gens de moi. Toute la charge retombe sur celui qui a commis ce péché contre mes enfants et qui m'a mis dans cet état...Adieu ma chère famille.*

A l'heure actuelle tous les calomniateurs sont libres, ils ne pourront pas être poursuivis en matière pénale. Ceci leur permet de faire et de dire tout ce qu'ils veulent afin de salir l'autorité et le nom d'une personne ciblée. Nous estimons que cette action est assez néfaste. La situation la plus catastrophique se manifeste dans le système éducatif, notamment aux grandes écoles. Nous allons

¹⁰ Seibt, S. (2013), <<http://www.france24.com/fr/20130412-justice-facebook-injure-publique-prive-diffamation-salarie-msn-reseau-social>>22/08/2018.

donner quelques exemples de diffamation diffusée en ligne, à la suite d'un article commandité pour discréditer un professeur : *ეს ქალი ნამდვილი პროფესორია ? –Est-ce que cette femme est un vrai professeur ? ეს ქალი ისეთივე პროფესორია, როგორც თეა თუთბერიძე, ასეთი პროფესორებიც ასწავლიან მომავალ თაობებს–Cette femme est professeur similaire à Tea Tutberidze¹¹. Tel professeur enseigne également à la future génération. Les étudiants font des commentaires sans analyser ce qui a été dit et sans se rendre compte ce qui se passe. Les autres commentaires en faveur du professeur. –ამდენ შტერ სტუდენტს კიდევ გადარევა უნდა? სტუდენტს წიგნი რომ სჭირდება სასწავლებლად, ახლა გაიგეთ?–Est-ce qu'on peut rendre fous davantage autant d'étudiants bêtes? Est-ce que c'est du nouveau que les étudiants aient besoin de livres ?–უბედურება ისაა, რომ სტუდენტებს წიგნი არ უნდათ– Le pire est que les étudiants ne veulent pas lire des livres. –ვერ გავიგე, წიგნის გარეშე აბა როგორ უნდა იმეცადინონ? არ უნდა წიგნი სტუდენტს? –Je ne comprends pas une chose, comment peuvent apprendre les étudiants sans livres ? La liste des commentaires humiliants des personnes ignorantes et impolies est assez longue. Le seul moyen de se défendre est d'appeler en justice les provocateurs et les calomniateurs. Ce processus est long, mais assez fiable. On peut dire que les processus concernant la diffusion de la diffamation de deux pays sont similaires, mais les motifs sont différents. En France, ce processus est dirigé par la concurrence et la situation politique ou économique. Une entreprise peut nuire à une autre. En Géorgie, ce sont plutôt les problèmes sociaux qui dirigent la diffusion de la diffamation après les problèmes politiques et économiques. C'est rare, presque unimaginable de voir une situation pareille en France que le professeur chevronné soit viré de l'université sans preuves. Ce processus est dirigé par les personnes n'ayant ni leur renommée ni mérite. Dans le cadre du système éducatif géorgien on peut rencontrer les personnes occupant des postes académiques n'ayant pas de grade scientifique. Le procès de Bologne a eu ses répercussions positives, mais certaines choses étaient comprises et appliquées de manière erronée ce qui s'est manifesté dans le non-respect de la législation.*

¹¹ On a choisi les commentaires les moins insultants (note faite par l'auteur).

Conclusion

En guise de conclusion on peut dire qu'en créant les réseaux sociaux, les gens peuvent être toujours connectés, être au courant de grands événements, mais ils peuvent aussi porter préjudice aux autres. Les fausses nouvelles sont non seulement populaires, mais elles sont souvent plus partagées que les vraies nouvelles sur Facebook. Tout ceci démontre que Facebook, qui n'a pas été conçu comme plateforme de dissémination de nouvelles, peut avoir un effet pervers sur la propagation de l'information. La mission de base de Facebook est de faire miroiter notre identité, et non de nous informer. Nous utilisons Facebook pour montrer au monde qui nous sommes. Nous publions des photos de nos soirées entre amis, nous nous abonnons aux groupes de musique que nous aimons et nous partageons nos états d'âme. C'est la même chose pour l'information [...]. Nous partageons souvent du contenu qui renforce notre identité. Avec cela vient le danger de refuser toute information qui affaiblit notre conception du monde ou, bien sûr, de ne pas vérifier la validité d'une information avant de la partager, puisqu'elle nous reconforte¹². Il faut arrêter de donner des explications, car les gens comprennent seulement ce qu'ils veulent comprendre. Les personnes qui blessent gratuitement, finiront par apprendre, à leurs dépens, qu'un jour tout se paie. Par cet article, on a voulu démontrer à quel point la diffamation peut être nuisible pour la personne. Tout le monde connaît la situation, mais on en parle peu.

Bibliographie

1. Aridj, Jamila(2014). http://www.lepoint.fr/societe/l-empire-de-la-rumeur-30-04-2014-1817793_23.php, dernière consultation : 05/08/2018.
2. Bourély, Chrystèle (2012). <http://mon-blog-juridique.com/quiz/>, dernière consultation: 22/08/2018.
3. Charaudeau, Patrick (2009). <http://www.patrick-charaudeau.com/Une-ethique-du-discours-mediatique.html>, dernière consultation: 27/07/2018.
4. Kesselring, Rolf (2011). <https://www.swissinfo.ch/fre/culture/-on-ne-nous-dit-pas-tout-/31227310>, dernière consultation : 12/08/2018.
5. Lagorgette, Dominique (2012). Insulte, injure et diffamation: de la linguistique au code pénal?, <https://journals.openedition.org/aad/1312>, dernière consultation : 22/08/2018.

6. Papiashvili, Shota (2013), http://www.resonancedaily.com/index.php?id_rub=11&id_artc=16941, dernière consultation: 11/08/2018.
7. Seibt, Sébastien (2013), <http://www.france24.com/fr/20130412-justice-facebook-injure-publique-prive-diffamation-salarie-msn-reseau-social>, dernière consultation: 22/08/2018.
8. Villemain, Philippe (2017). <https://www.contrepoints.org/2017/02/21/281659-diffamation-mediatique-cet-outil-de-campagne-a-mode>, dernière consultation: 22/08/2018.
9. Yates, Jeff (2017), <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1073176/une-fausse-nouvelle-parmi-les-contenus-les-plus-populaires-sur-facebook-en-2017>, dernière consultation: 23/08/2018.

ქეთევან ჯაშო

სევილიის უნივერსიტეტი(ესპანეთი)

ketino50@yahoo.fr

ინტერნეტით გავრცელებული ცილისწამების მავნე შედეგი

აბსტრაქტი

წინამდებარე სტატია ეხება ცილისწამების დამლუპველ როლს, რომელიც ინტერნეტით ვრცელდება. ინტერნეტი ის ადგილია, სადაც ჭორი ჩნდება და ვრცელდება. ინტერნეტი საკმაოდ მძლავრი საშუალებაა იმ ადამიანთა სურვილების დასაკმაყოფილებად, ვინც ინტერნეტით სარგებლობს. სოციალურ ქსელს თითქოს ყველა მართავს და ამავე დროს არავინ. ნებისმიერ ადამიანს შეუძლია ნებისმიერ დროს ინტერნეტში შესვლა და საკუთარი აზრის დაფიქსირება. ინტერნეტი ჭორის გავრცელების საუკეთესო საშუალებაა. ჭორი კი სამყაროსავით ძველია. ის მჭიდროდ არის დაკავშირებული ცილისწამებასთან. ცილისწამება, ცრუ ბრალდებაა, რომელიც ადამიანის ღირსებას და რეპუტაციას ლახავს. ჩვენი სტატიის მიზანია გავაანალიზოთ ცილისწამების შემცველი ფრანგული და ქართული დისკურსები, იმ მიზნით, რომ დავადგინოთ ორი განსხვავებული კულტურის სპეციფიკური თავისებურებები და მათი გამოხატვის ფორმები შესაბამისს ენებში. საკვლევ მასალად გამოყენებულია ინტერნეტით გავრცელებული ფრანგული და ქართული პუბლიკაციები. ამით გვსურს იმის

დამტკიცება, რომ ქვეყნების განსხვავების მიუხედავად, ჩვენს სამყაროში ყველაფერი ერთმანეთთან კავშირშია.

საკვანძო სიტყვები: ინტერნეტი, ჭორი, ცილისწამება, თარგმანი, ცრურწმენა

Ketevan Djachy
University of Seville (Spain)
ketino50@yahoo.fr

The harmful effect of defamation spread by Internet

Abstract

This paper concerns the harmful effect of defamation on the Internet. The Internet has become a place where simple gossip is born, which crosses borders and takes on sometimes surprising dimensions and shapes. The Internet has become powerful enough to satisfy all the hopes of those who use them. Internet offers texts in all genres, the network seems ruled by everyone or anyone, anyone connects anytime to say anything. Information propagated on the Internet may be a rumor. The Internet is the best ally to the rumor. It is as old as the world. It is closely related to defamation. Defamation is an allegation that affects the honour and reputation of a person. The aim of this paper is to analyze the French and Georgian discourses containing defamation, in order to identify the specific characteristics of two different cultures and to transpose them correctly in two respective languages. The corpus is listed according to the French and Georgian publications spread online. In this regard, one wishes to prove that despite the difference of countries, languages, everything is connected in this universe.

Keywords: Internet, rumour, defamation, translation, prejudice